



COMMENT METTRE EN PLACE UN PIÉGEAGE PHOTOGRAPHIQUE ?



20/04/2018 - **NATURE ISÈRE**

EN RÉSUMÉ

Cette bonne pratique vous permet de comprendre comment mettre en place un piégeage photographique. Le piégeage photographique des animaux permet de les suivre et d'étudier leurs différents comportements sans les déranger.

POURQUOI METTRE EN PLACE CETTE PRATIQUE ?

Le piégeage photographique permet aux scientifiques et aux particuliers d'étudier :

- Les comportements des animaux
- Les évolutions des populations
- Les nouvelles espèces
- D'Inventorier les espèces

Et ce par tous les temps, de jour comme de nuit.

QUELLES ÉTAPES ET QUELS MOYENS ?

Pour réaliser un piège photographique, il faut du matériel. Au minimum :

- un boîtier photographique
- un système d'éclairage (qui se déclenche uniquement pour la prise de vue)
- un capteur de déclenchement (qui détecte les mouvements et va pouvoir déclencher automatiquement la photo)
- une alimentation énergétique
- une carte mémoire.

Une fois ces outils à notre disposition, on ne place pas son piège n'importe où. Il peut être intéressant de positionner notre appareil près d'un chemin, d'un point d'eau : on aura plus de chance d'observer des animaux.

Il est conseillé de fixer le boîtier photographique sur un support qui ne bougera pas, comme un poteau ou un gros tronc.

Pensez à supprimer ce qui pourrait déclencher l'appareil involontairement (branches fines qui se balanceraient avec le vent devant l'objectif, ...).

Une phase de test de l'endroit permettra d'ajuster la position de l'appareil.

Une fois le piège en place, il "n'y a plus qu'à" attendre et venir récupérer régulièrement nos prises de vue, pour les trier et choisir les plus intéressantes.

POINTS DE VIGILANCE :

Chacun est libre d'installer un piège photographique sur sa propriété mais ailleurs, l'autorisation du propriétaire du site est requise.

Attention, pensez à prévoir un système d'antivol et à camoufler votre appareil ! De nombreux appareils sont cassés ou vandalisés.

PLUS D'INFORMATIONS :

Télécharger ici la Fiche technique: le piégeage photographique, complète et détaillée, de la FRAPNA et LPO Auvergne-Rhône-Alpes (<https://www.nature-isere.fr/sites/default/files/upload/fiche-technique-piegeage-photographique-amra.pdf>) [1]